

## Fonds de bourses Claude-Gingras

### Bourses de maîtrise et de doctorat – 2025-2026

La Faculté de musique de l'Université de Montréal annonce le concours de bourses du Fonds Claude-Gingras, associé à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM) et à l'équipe sur les publics de la musique (P<sup>2</sup>M).

Une bourse de **maîtrise de 8 000 \$** et une bourse de **doctorat de 12 000 \$** pour l'année académique 2025-2026 seront attribuées à des étudiant·e·s canadien·ne·s ou étranger·ère·s inscrit·e·s à temps plein à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Le Fonds Claude-Gingras a été créé à la suite du don de la collection de plusieurs dizaines de milliers d'enregistrements sonores du critique musical Claude Gingras (1931-2018) à la bibliothèque de musique de l'Université de Montréal. Un second don, celui-là en argent, a permis d'accueillir cette imposante collection et de créer un programme de bourses favorisant le développement de la recherche inspirée par cette collection.

**Thématique principale : « Enregistrement sonore : critique musicale, analyse et mélomanie »**

Le projet de recherche devra s'arrimer à l'un des quatre axes suivants :

- 1) Le discours critique contemporain (XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles) et son impact sur la réception des œuvres et de leurs interprétations;
- 2) L'évolution des supports sonores et des modes d'écoute de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui;
- 3) La constitution de « carrières d'amateur » des mélomanes à partir de la discophilie;
- 4) L'effet du disque sur le concert en musique savante occidentale et non-occidentale du début XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui.

Les projets qui prendront appui sur les archives et la collection d'enregistrements du critique musical Claude Gingras conservées à la bibliothèque de l'Université de Montréal **seront privilégiés**.

Les projets pourront aussi être de nature musicologique (dont l'étude de l'interprétation sur disque), ethnomusicologique, ou sociomusicologique.

#### Conditions particulières

Les boursier(ère)s devront être inscrit(e)s à la *maîtrise ou au doctorat en musique* selon les conditions de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Cette bourse pourra être cumulée, le cas échéant, avec des contrats d'auxiliaire de recherche et d'autres bourses d'excellence, à l'exception des bourses du FRQSC et du CRSH.

Les bénéficiaires de ces bourses dont le statut national le permet devront s'engager à déposer une demande de bourse au FRQSC ou au CRSH dans l'année suivant l'attribution de la bourse Claude-Gingras.

En fonction de la disponibilité des fonds, ces bourses pourront être renouvelées pour une deuxième année consécutive à la suite de la remise d'un rapport d'avancement des travaux, ainsi que d'une lettre d'appui de la direction de recherche.

Les dossiers complets doivent être déposés **au plus tard le 1 mars 2025, à 17 h**, sur le site de téléversement de la Faculté de musique :

[https://bourse.musique.umontreal.ca/formulaire\\_bourse.html](https://bourse.musique.umontreal.ca/formulaire_bourse.html)

Nom du dossier : ***Claude Gingras***

**Composition du dossier :**

- Lettre de présentation spécifiquement relative à la demande de bourse
- Projet de recherche
- CV
- Relevé de notes
- Deux lettres de recommandation

Les dossiers de candidature déposés dans un autre dossier que celui de la bourse concernée **ne seront pas étudiés.**